



SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire

Pluriel (les)

Bulletin de la Section départementale du Calvados du SNUipp
206, rue Saint Jean – B.P. 53 025 – 14017 CAEN CEDEX 2
TÉLÉPHONE: 02 31 72 29 25 – TÉLÉCOPIE: 02 31 34 54 01 – E - MAIL: snu14@snuipp.fr
Site : <http://14.snuipp.fr>
Directrice de la publication: Cécile ANDRE-RIBES – Prix du numéro: 5 €
Numéro C.P.A.P.: 0 710 S 07447

Pour le service public et l'école Grève le 28 septembre

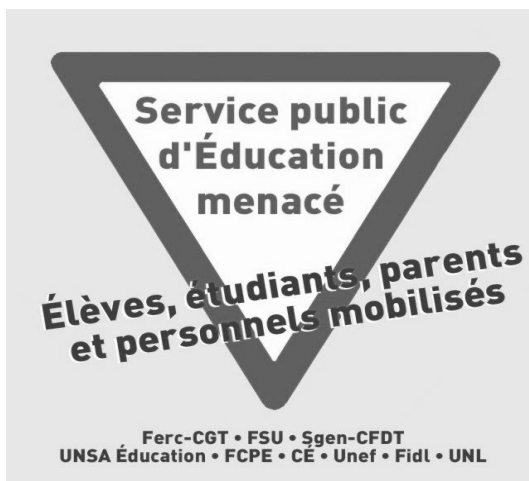
spécial
action

Le Ministre de l'Education nationale s'est dit partout satisfait de la rentrée 2006. A l'en croire, il suffirait d'appliquer quelques circulaires pour que, de l'apprentissage de la lecture au traitement de la violence, tout se passe bien à l'école. Pour le SNUipp, les moyens ne suivent pas l'augmentation du nombre d'élèves ; pour preuve la carte scolaire de rentrée dans le Calvados.

Simple paroles "d'agitateurs d'épouvantails à court d'idées" rétorque le ministre, qui relève ainsi le peu d'estime dans lequel il tient l'école publique et l'engagement des enseignants.

Les enseignants, les parents d'élèves réclament les moyens pour qu'une autre école soit proposée aux élèves. Exprimons-le avec force par la grève du 28 septembre.

Céline CHATELIER



Disposé de timbre Caen CTC



DÉPOSÉ LE 20/09/06

Sommaire:

- page 2 : carte scolaire, sans papiers ;
- page 3 : grève du 28 septembre ;
- page 4 : Bulletin d'adhésion.

Ce bulletin comporte un encart : calendrier scolaire 2006/2007 format A4 plié en 3

Carte scolaire 2006

Tensions dès la rentrée.

**AUCUNE CHAISE VIDE
DANS NOS ÉTABLISSEMENTS
À LA RENTRÉE, NI APRÈS !!**



À Saint-André sur Orne maternelle, l'heure n'est pas à la sérénité. La directrice scolarise 32 élèves dans la classe. Dans les autres classes, on dépasse les 30 élèves. Il faut dans le même temps rassurer les élèves qui font leur première rentrée, assurer l'enseignement, recevoir les parents inquiets, courir au téléphone pour donner sans cesse l'évolution des effectifs à l'IEN. Enfin, la 6ème classe ouvre le 14 septembre. Les parents, les élus, comme ailleurs, se sont mobilisés. 10 jours après la rentrée, il faut réorganiser l'école et assurer une deuxième rentrée, certes avec le soulagement de n'avoir "plus que 27 élèves par classe". Ces tensions ont été vécues dans de nombreux secteurs. Le 4 septembre 2006, parents, enseignants et élus se sont rassemblés à l'Inspection académique pour que le droit à une vraie scolarisation soit entendu. Le SNUipp, la veille du CTPD, a accompagné toutes les délégations d'écoles. Le jour du CTPD, le 5 septembre, le SNUipp est intervenu sur toutes les situations.

Avec une hausse d'effectifs dans le département et 4 postes rendus au ministère, la rentrée ne pouvait qu'être tendue.

Pour Saint-Aubin d'Arquenay, Amfréville, Ranville, Fleury sur Orne, Blainville sur Orne, Hérouville Boisard, OUILLY le Vicomte, Saint-Vigor le Grand, Sainte Honorine du Fay, Trois Monts, Clécy, Neully la Forêt, la mobilisation a porté ses fruits : des classes ont été ouvertes, maintenues.

Pourtant, la scolarisation des élèves de 2 ans continue de régresser, l'ouverture de demi-postes en élémentaire comme à Vieux Fumé, Cresserons ou Ver sur Mer n'est pas acceptable tant au regard du fonctionnement de l'école que des personnels qui se déplacent pour assurer leur service sur ces demi-postes.

Le budget pour la rentrée 2007 prévoit encore des mesures à la baisse. Monsieur De Robien, que nous avons rencontré dans notre département en juin 2006 s'appuie sur une moyenne nationale à 19 élèves par classe en élémentaire. Où ? Mais où ? Sur la maternelle, silence radio. Et pourtant, Monsieur le Ministre, dans le Calvados, des collègues assurent leur mission avec près de 30 élèves par classe !

Les déclarations sur l'apprentissage de la lecture, sur les violences à l'école, les taux de redoublement largement médiatisés ne font que peser la suspicion sur la conscience professionnelle des enseignants et tenter de déstabiliser la confiance des parents envers l'école.

C'est dans l'action de grève du 28 septembre que nous rétablirons les vérités et montrerons à monsieur De Robien notre détermination à gagner pour un service public de qualité au service des élèves.

Denise De Monte

Elèves sans papiers

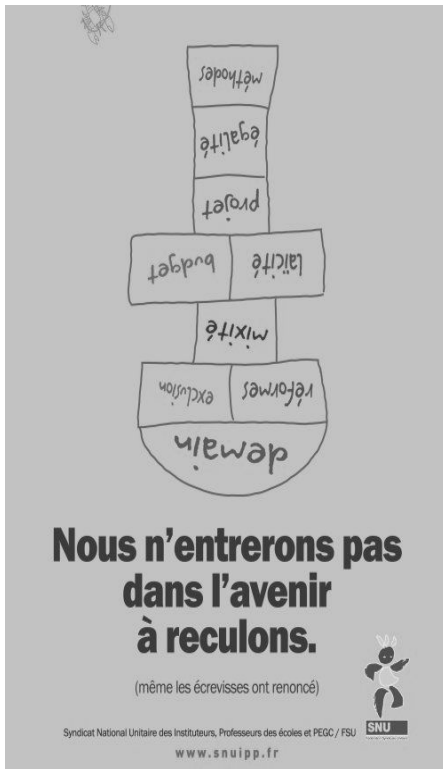
Avec le collectif 14 pour le droit des étrangers

Continuons à les prendre sous notre protection

Créé il y a moins d'un an en réaction aux lois CESEDA, le collectif 14 pour les droits de étrangers se préoccupe de la défense des étrangers en situation irrégulière. Membre important depuis la création du collectif, la FSU est devenue un élément incontournable lors des débats et des actions qui ont accompagné la mise en place de la circulaire Sarkozy du 13 juin 2006. Déjà toute l'année, la pression très forte de la communauté éducative avait permis d'assurer à tous les élèves en situation irrégulière la poursuite de leur année scolaire sans crainte. La circulaire du 13 juin, censée permettre la régularisation de certaines familles d'enfants scolarisés, a permis à la FSU de réaffirmer son opposition très ferme à l'expulsion de tous les élèves. Devant la volonté du ministre de l'intérieur de clore le dossier des régularisations avant la rentrée scolaire, la FSU, avec l'intersyndicale éducation, a donc informé la profession, recherché sur le terrain les familles d'enfants scolarisés, écrit au recteur... Elle a marqué son opposition aux expulsions en organisant, avec le collectif, des diffusions de tracts, réunions publiques, conférences de presse, interpellations d'élus, rencontres avec la préfecture... La FSU a aussi lancé, avec le collectif, une vaste campagne de parrainage au conseil Régional au mois de juin, actant ainsi son engagement en faveur de la désobéissance civile. Tout l'été, la pression a été maintenue, permettant chaque semaine le parrainage d'enfants ou de jeunes majeurs (hors champs de la circulaire) scolarisés. Personnalités politiques ou civiles se sont donc engagées solennellement auprès de ces jeunes pour s'opposer à leur expulsion et nous ont aidé à rendre visible et populaire notre action. La circulaire du 13 juin est maintenant refermée et laisse dans le département 48 des 83 familles ayant déposé un dossier de régularisation dans l'illégalité, la crainte et la précarité. La FSU dénonce l'extrême dureté de la préfecture dans l'examen des dossiers et condamne la situation de ces familles, de nouveau en proie aux marchands de sommeil et exploités de tous genres. Elle se félicite néanmoins de l'excellente mobilisation qui a accompagné chaque action et constate avec satisfaction qu'aucune expulsion n'a eu lieu pendant l'été. Aucune chaise vide en cette rentrée dans le département, c'est une première victoire... Mais la situation des familles restées sans papiers demeure extrêmement préoccupante. Le ministre de l'intérieur n'ayant pas les moyens politiques d'expulser massivement par charters entiers les familles déboutées, il est à craindre que se mettent en place des interpellations sournoises, ciblées et isolées. La FSU réaffirme le droit imprescriptible à la scolarisation et somme le gouvernement de stopper les expulsions d'élèves, d'étudiants ou de familles ayant des enfants scolarisés. Elle s'engage à poursuivre et à accentuer la protection des élèves et appelle, avec la communauté éducative, les familles à ne pas avoir peur et à venir à l'école. Enfin, la FSU demande à tous la plus grande vigilance et appelle tous les membres de la communauté éducative à réagir collectivement à toute menace d'expulsion.

Parce que ce sont nos élèves, nos amis, les amis de nos enfants, nous continuerons à nous opposer à l'expulsion des jeunes scolarisés et à agir en faveur de leur régularisation. Nous appelons solennellement l'ensemble de nos adhérents à nous rejoindre dans cette lutte.

POUR LE SERVICE PUBLIC POUR L'ÉCOLE Jeudi 28 septembre Modèle de lettre aux parents



Retraite des mères de 3 enfants et plus

Attention, conséquence de la réforme des retraites de 2003, un nouveau calcul est applicable, à compter du 1er janvier 2007, pour les mères de 3 enfants et plus.

Le taux passera de 2 à 1,948 % par année d'exercice soit près de 50 euros en moins sur la pension mensuelle.

Pour celles qui hésitaient à partir en retraite...

La rentrée scolaire vient de se dérouler. Toute l'équipe enseignante a le souci et le souhait que votre enfant réussisse pleinement son année scolaire. Les annonces budgétaires confirment nos inquiétudes.

Les écoles publiques accueillent à cette rentrée 184 901 élèves de plus qu'en 2003.

Cette hausse démographique n'est pas accompagnée par la création des postes nécessaires : un enseignant pour 45 élèves.

Cela se traduit concrètement par des hausses d'effectifs dans les classes, l'absence d'ouvertures là où elles seraient nécessaires et des fermetures pas toujours justifiées. Les remplacements sont moins bien assurés. La scolarisation des enfants de 2 ans, parfois même de 3 ans, se dégrade d'année en année. Les moyens pour accueillir les élèves en situation de handicap ne sont pas à la hauteur des enjeux. Tout comme les aides pour les élèves qui connaissent des difficultés scolaires.

Cette situation va encore s'aggraver puisque le Ministère a annoncé la suppression de 8 500 postes l'Éducation Nationale pour la rentrée 2007.

Contrairement au Ministre qui affirme : « ceux qui parleraient d'une école en danger sont des agitateurs d'épouvantails à court d'idées » ; l'école publique connaît bel et bien depuis plusieurs années des coupes budgétaires importantes. Ce sont les élèves qui, en tout premier lieu, en subissent les conséquences. Le Ministre tente de cacher cette réalité en relançant des débats stériles comme celui sur la lecture, en méconnaissance de ce qui se fait réellement dans les classes.

Le métier d'enseignant évolue, il doit continuer d'évoluer avec le monde et les élèves d'aujourd'hui afin de faire réussir tous nos élèves. Ce qui nécessite des choix plus ambitieux : travailler en équipe, mieux former les personnels, renforcer les dispositifs d'aide pour les élèves qui ont le plus de difficulté, donner du temps aux enseignants pour rencontrer les familles.

C'est pour toutes ces raisons que nous serons en grève le jeudi 28 septembre, à l'appel de toutes les fédérations de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, des lycéens et des étudiants.

L'équipe enseignante

AG Education - 10 heures 30

•CaenMaison des syndicats

Rassemblement - 15 heures

•CaenRectorat

Manifestation Rectorat - Préfecture